

TL.-

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 93-163 du 16 Juillet 1993
portant nomination de Responsables
dans certains Ministères.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Loi N°90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Décision N°91-042/HCR/PT du 30 Mars 1991 portant proclamation des résultats définitifs du deuxième tour des élections présidentielles du 24 Mars 1991 ;
- VU le Décret N°91-176 du 29 Juillet 1991 portant composition du Gouvernement ;
- VU le Décret N°91-218 du 25 Septembre 1991 fixant la composition des Cabinets du Président de la République et des Ministres ;
- SUR Proposition des Ministres concernés ;

Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 23 Juin 1993

SECRET :

Article 1er. - Les nominations ci-après ont été prononcées :

* Au Ministère de l'Education Nationale

- Directeur de l'Enseignement Primaire : Monsieur Mouhamed JACQUET
- Directeur de l'Enseignement Secondaire : Monsieur Antoine C.
HOUDJOHON HOUEGBE
- Directeur des Bourses et des Equivalences de diplômes : Monsieur Théodore ALOKO
- Chef de Cabinet : Monsieur Joseph A. OKE

.../...

* Au Ministère de la Culture et des Communications

- Chef de Cabinet : Monsieur Abib Noël ALI

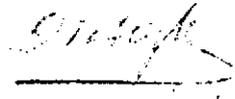
Article 2.- Le présent Décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonction des intéressés et sera publié et communiqué partout où besoin sera.-

Fait à COTONOU, le 16 Juillet 1993

par le Président de la République,

Chef de l'Etat,

Chef du Gouvernement,



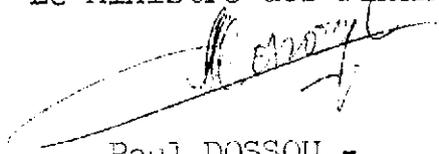
Nicéphore SOGLO.-

Le Ministre d'Etat, Secrétaire
Général à la Présidence de la
République,



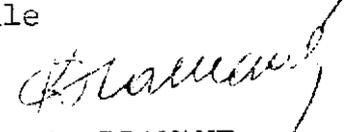
Désiré VILEYRA.-

Le Ministre des Finances,



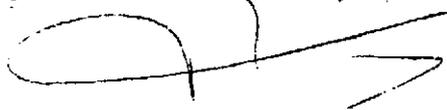
Paul DOSSOU.-

Le Ministre de l'Education
Nationale



Karim DRAMANE.-

Le Ministre de la Culture
et des Communications,



Paulin HOUNTONDJI.-

Ampliations : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 MESGPR 4 MF 4 MEN 4 MCC 4 Autres
Ministères 16 SGG 4 DB-DCF-DSDV-DTCP-DI 5 BN-DAN-DLC 3 INSAE-DCCT-
GCONB 3 UNB-FASJEP-ENA 3 JO 1 Intéressé 5.